

Synthèse

Cette enquête menée auprès des médecins libéraux bourguignons a montré que les praticiens se sont sentis concernés par la Médecine à Exercice Particulier (importance du nombre de réponses)



Elle a également permis de mettre en avant certaines activités pratiquées comme l'acupuncture / auriculothérapie, l'homéopathie, la vertébrothérapie, la mésothérapie ou la phytothérapie.

Certains résultats de l'enquête vont à l'encontre des idées reçues sur les MEP, souvent imaginés comme individualistes, centrés sur une activité « particulière » voire ésotérique.

En effet, les MEP assurent des tours de gardes (principalement en médecine générale) dans des proportions équivalentes aux médecins allopathes. Les MEP sont, pour la plupart, et selon eux, des médecins de famille de première intention.

La répartition exercice en groupe/exercice seul est identique au niveau des médecins libéraux.

A noter que la répartition de MEP en milieu rural est également peu différente de la répartition de la population de médecine générale « classique ».

On peut cependant distinguer les MEP sur différents points :

- La féminisation est plus importante pour les nouvelles générations. (10 % des MEP de plus de 60 ans sont des femmes, 22 % des plus de 50 ans, 20 % des plus de 45 ans et 55 % des plus de 35 ans)
- Les MEP consultent majoritairement par rendez-vous et la durée de leur consultation est supérieure à la médecine générale.
- Le délai de rendez-vous est souvent comparable à la médecine libérale spécialisée.
- Etre MEP n'est pas forcément exclusif (de 5 à 95 % de sa clientèle)

Cette enquête aura permis de confirmer que les MEP s'intègrent selon eux dans le système de soins actuel dont ils acceptent les contraintes :

- conventionnement,
- gardes,
- permanence des soins,
- syndicalisme.

Ils sont des médecins de famille de première intention dans la grande majorité des cas.

Ils s'en distinguent par des particularités également nettes sur une féminisation importante mais générale, un nombre de visites faibles mais allant dans le sens actuel ; des consultations plus longues et prises sur rendez-vous, une importance du secteur 2, une forte syndicalisation.

Enfin, sont-ils si différents ?

Oui, par une approche particulière du patient dans les orientations les plus connues :

- homéopathie,
- acupuncture/auriculothérapie,
- vertébrothérapie,
- phytothérapie.

Non, dans les approches particulières mais qui restent totalement dans la médecine allopathique et académique actuelle :

- mésothérapie,
- angéologie,
- psychothérapie,
- nutrition.



Le M.E.P., un médecin différent ?

QUI SONT LES MEP (Médecins à Exercice Particulier) ?

6500 praticiens selon les CPAM, mais dont la ventilation est mal connue ou inconnue car recouvrant de multiples activités, 52 « officielles » et plus encore par le questionnaire.

D'OU VIENT LE MOT MEP ?

C'est la CNAM qui dans les années 70 a donné ce nom aux omnipraticiens /Spécialistes qui avaient un mode diagnostique et/ou thérapeutique différents des omnipraticiens «classiques».

QUI DEFEND LES MEP DANS LES INSTANCES CONVENTIONNELLES ?

Il n'y a pas de structure représentative nationale de défense des MEP. D'une part, le nombre de pratiques particulières empêche une défense commune, d'autre part une certaine propension à l'individualisme, enfin une diffusion des MEP dans les différents syndicats. Certains syndicats ont créé un collège MEP (CSMF), d'autres les intègre naturellement soit par simple bon sens (SML), soit par le détour de la défense du secteur 2 (FMF).

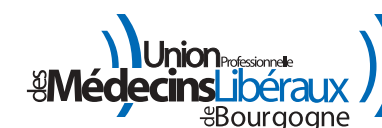
QUI EST MEP ?

Acupuncture, homéopathie, phytothérapie, allergologie, diététique, vertébrothérapie, angiologie, auriculothérapie, thermalisme, sexologie, médecine physique, mésothérapie, médecine légale, psychothérapie... En fait, traditionnellement mais de façon inexacte dans le public et parmi les confrères, les acupuncteurs et homéopathes sont les médecins représentatifs de la catégorie et sont donc d'abord des généralistes ou plus précisément des omnipraticiens... un peu particuliers.

UTILITE DE MIEUX CONNAITRE LES MEP AU NIVEAU DES URML.

- Estimer leur nombre et leur répartition selon les départements (ruraux, citadins).
- Mesurer leurs domaines de compétence
- Apprécier leurs modalités d'exercice, leur intégration dans le système de soins.
- Découvrir des activités hors soins éventuelles, bénévolat, enseignement, prévention
- Connaître leurs stratégies professionnelles.

La source d'information de l'Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne



Édito

On recense en France 6 500 Médecins à Exercice Particulier. C'est la CNAM qui dans les années 70 a donné ce nom de «MEP» aux Omnipraticiens ou Spécialistes qui avaient un mode thérapeutique et/ou diagnostique différent des praticiens «classiques».

L'Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne (UPMLB) a réalisé une enquête dans le but de mieux les connaître et d'apprécier leur mode d'exercice, sans aucun jugement sur l'efficacité ou la satisfaction patient qui n'est pas l'objet de cette étude.

Ces praticiens sont-ils aussi « particuliers » que leur nom l'indique ? L'enquête répond à cette question.

Dr Bernard Leclerc (MEP), membre de l'UPMLB - Nevers

Méthodologie

LE QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire (25 questions), vu l'infinie variété des situations a été adressé en une seule vague à tous les médecins libéraux de la région, généralistes et spécialistes. Il n'a bien sûr aucun but de contrôle ni de jugement, étant parfaitement anonyme. Il est exclusivement informatif.

Afin de donner à cette étude une valeur nationale et comparative, plusieurs questions (8) sont identiques à celles posées dans d'autres unions ayant réalisées la même étude (Aquitaine, Franche Comté...).

D'autres sont spécifiques (17), destinées à enrichir notre connaissance des MEP ou ayant un intérêt régional. Aucune ne rentre dans la catégorie satisfaction ou non des patients, comparaison avec la médecine « allopathique » qui n'est pas l'objet de ce questionnaire.

L'ECHANTILLON

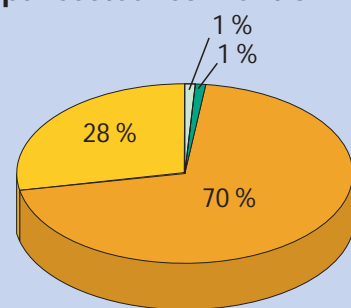
- Nous observons un **taux de réponse égal à 12,5 %** soit 340 répondants.
- Nous retrouvons les grandes tendances d'activité MEP : 25,3 % déclarent avoir une activité d'homéopathie et 16,1 % d'acupuncture / Auriculothérapie et quelques surprises avec 25 % de mésothérapie et 13,8 % de vertébrothérapie. Les médecins sont à 64 % urbains et de Côte d'Or pour 42 %.
- La part des répondants de plus de 50 ans représente 54,5 % Les activités plutôt « vieillissantes » sont la vertébrothérapie (60 % de plus de 50 ans), l'acupuncture, la mésothérapie (53 %) ; les plus « jeunes » sont l'angiologie (45 %) l'allergologie (41 %) et le nutritionniste (45 %).
- La **féminisation du corps médical** est présente également chez les MEP avec un taux de 26 %. A noter la part importante de féminisation dans les activités de médecine esthétique (46 %), nutritionniste (46 %) ou phlébologie (43 %) et la part faible dans les activités de vertébrothérapie (8 %), expertise médicale (8 %) et mésothérapie (13 %) Enfin, 55 % des 35/40 ans sont des femmes.

L'exercice des M.E.P.

Un exercice pas si particulier !

28 % des répondants se déclarent exerçant en secteur 2.

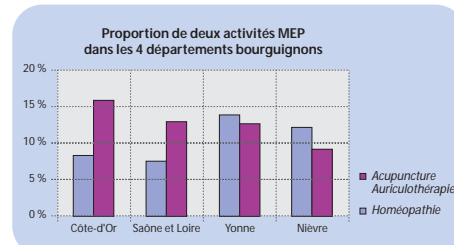
Répartition des MEP par secteur conventionnel



26 % pour les hommes et 32 % pour les femmes. Cette forte proportion, comparée aux 13,5 % des médecins généralistes, s'explique par le fait que généralement et cela se confirmera, les consultations sont plus longues et donc moins nombreuses. A noter que le secteur II avait été créé en partie (BARROT) pour garder dans la convention les MEP en 1979.

Les MEP dont la part de secteur 2 est très forte sont la médecine esthétique (54 %), la phytothérapie (42 %)

A noter la différence importante entre l'acupuncture (49 %) et l'homéopathie (29 %), sans doute par l'importance du coût du matériel des acupuncteurs et de la mixité d'activité des homéopathes.



40 % des médecins indiquent qu'ils exercent moins de la moitié de leur activité en médecine classique (« hors MEP »). 55 % ont une activité MEP prépondérante.

[graphique ci-contre >>](#)

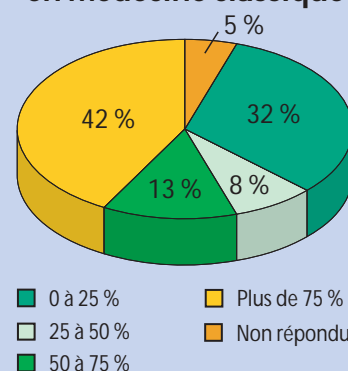
Les exercices particuliers prédominants sont principalement l'homéopathie (20,9 %), la mésothérapie (17,1 %), la vertébrothérapie (10,9 %) et l'acupuncture (10,3 %). On constate donc que si la pratique est prédominante en général, les praticiens

sont rarement exclusifs et conservent tous un pourcentage de pratique allopathique significatif et en tous les cas équilibré.

32,6 % des MEP soit environ un tiers ont une activité salariée qui représente majoritairement moins de 20 % de l'exercice total. On retrouve principalement des vacations en centre hospitalier, la présence en maison de retraite ou l'enseignement. Résultat conforme aux praticiens allopathes.

17,6 % des MEP ont une activité bénévole. La présence dans un club sportif, l'humanitaire ou le syndicalisme arrivent en tête. Conforme aux praticiens allopathes. ●

Pourcentage d'activité en médecine classique

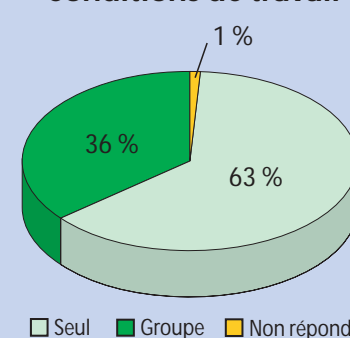


Le fonctionnement du cabinet

Un type d'activité « spécialisé »

63 % des MEP indiquent travailler seuls contre 36 % en groupe.

Conditions de travail



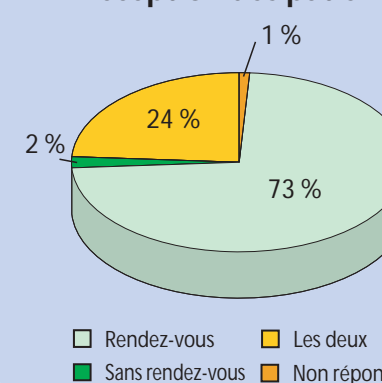
La répartition par sexe est particulièrement surprenante. En effet, 58 % des hommes disent travailler seuls contre 74 % pour les femmes. Les femmes MEP seraient donc de farouches individualistes !

62 % des MEP font des visites qui dans une très grande majorité (82 %) représentent moins de 15 % de leur activité totale.

47 % des femmes disent ne pas faire de visites contre 33 % des hommes. Eléments logique, toutes les études prouvant que les femmes font moins d'actes.

73 % des MEP reçoivent sur rendez vous uniquement et 24 % les deux. 2 % reçoivent sans rendez vous. C'est une caractéristique importante des MEP due à la consultation longue et parfois sur plusieurs séances.

Réception des patients



Le délai de rendez vous est en moyenne plus long que pour les médecins généralistes « classiques ».

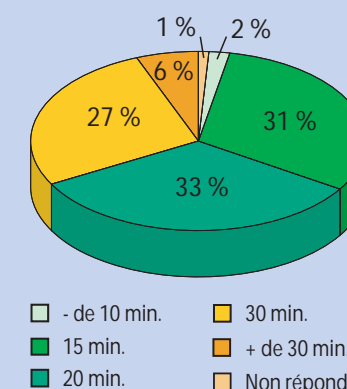
52,3 % des MEP reçoivent leurs patients dans un délai court (immédiat, 24 ou 48 h). 15,9 % sous 8 jours et 14,1 % sous 1 mois.

A noter également qu'environ 8 % des répondants fixent un délai de rendez vous supérieur à 1 mois. Chiffres logiques compte tenu de la forte demande, du peu d'installation par la fermeture du secteur 2.

Ces résultats se rapprochent de ceux de la médecine spécialisée en forte difficulté démographique, elle aussi.

La durée moyenne de consultation varie entre 15 et 20 minutes pour 63 % des répondants.

Durée moyenne d'une consultation



Il faut noter la proportion importante (33,9 %) de MEP dont la consultation dure 30 minutes ou plus.

A noter les activités suivantes :

- Psychothérapie : 70 %,
- Acupuncture, auriculothérapie : 53 %,
- Homéopathie : 31 %,
- Vertébrothérapie : 21 %

Enfin, plus d'un tiers des médecins MEP ne possède pas de secrétariat (en particulier les psychothérapeutes, les acupuncteurs).

[graphique ci-contre >>](#)

Chiffre étonnant pour les acupuncteurs, de cause économique sans doute. ●

L'avis des MEP sur leur activité

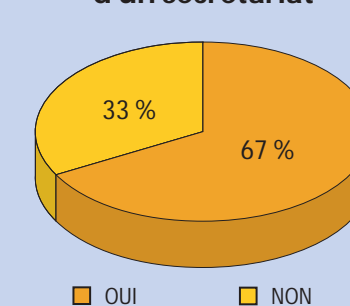
Médecin à Exercice Particulier, Médecin de famille surtout !

Les répondants déclarent à 67 % que plus de la moitié de leurs patients font appel à eux en première intention ! C'est une réponse massive à l'habitude de penser que les MEP ne sont pas des médecins de famille, ni dans leur pratique ni dans les modalités de cette pratique.

62%
des répondants, se considèrent comme **médecin de famille**

43 % des répondants se disent syndiqués. A 57 % dans un syndicat représentatif national et à 43 % dans un syndicat catégoriel seul. Chiffre important, plus encore que celui des médecins syndiqués en général. Chiffre étonnant si on connaît le peu de cas que les syndicats jusqu'à récemment faisaient de la spécificité des MEP. ●

Disposition d'un secrétariat

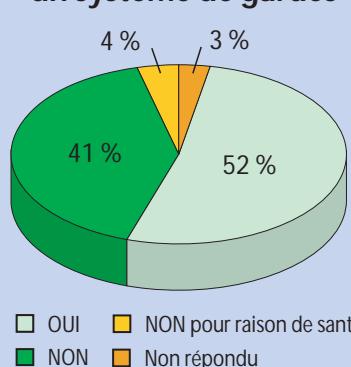


La permanence des soins

Les MEP en gardes... encore une idée reçue battue en brèche.

52,4% des MEP indiquent participer à un système de gardes ou de permanence des soins.

Participation à un système de gardes



100 % des oncologues, 65 % des mésothérapeutes, 64 % des vertébrothérapeutes et 61 % des homéopathes, 44 % des acupuncteurs/Auriculothérapeutes disent tenir des gardes.

33 % des médecins du secteur 2 assurent des gardes.

86 % des médecins ruraux et 72 % des médecins semi-ruraux prennent des gardes contre 38 % pour les médecins urbains. Ces chiffres sont éloquentes et ne se distinguent pas de ceux des omnipraticiens.

39,7 % tiennent des gardes en médecine générale et 7,4 % dans la spécialité MEP.

Seul 10,6 % des MEP souhaiteraient participer à un système de permanence des soins dans leur domaine de compétence. Se pose sans doute le problème de la

fréquence des gardes par le faible nombre des MEP dans un département ou une ville. Pour le reste, ils se comportent comme des omnipraticiens « classiques ». ●

52,4%
des MEP font des gardes